Liberte Politique

Profs : pour gérer la pénurie, la Cour des comptes recommande... de supprimer leurs concours

Article rédigé par Marianne, le 03 février 2023

Source [Marianne] : La Cour des comptes juge nécessaire de recruter différemment les enseignants, sur dossier et sur entretien, alors que le métier connaît une crise d'attractivité forte. Mais n'est-ce pas illusoire ? Analyse.

Les concours d'enseignants ne sont plus assez sélectifs, n'attirent plus les étudiants ? Supprimons donc le concours, propose la Cour des comptes dans son rapport, publié 1er février, sur <u>la formation et le recrutement du métier d'enseignant</u>. L'accroissement du niveau d'études exigé a eu pour conséquence de diminuer le vivier des candidats, en particulier ceux aux origines plus modestes, notent, en préambule, les Sages de la rue Cambon. La réforme lancée en 2008 a en effet élevé le niveau de recrutement des enseignants de bac +3 à bac +5. L'objectif affiché était alors de s'aligner sur nos voisins européens et de rendre la formation plus professionnalisante. Accessoirement, la réforme a permis de diminuer la dépense publique : ces lauréats, davantage diplômés, ne sont pleinement payés qu'après cinq ans d'études, contre quatre auparavant.

Retrouver l'intégralité de l'article en cliquant ici

03/02/2023 01:00